

La SCI: outil de gestion du patrimoine immobilier

Niveau: Pratique courante

Durée: 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné

Notaires, clercs

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Être en mesure d'identifier les déterminants du recours à la SCI dans la situation d'un client.
- Maitriser l'utilité, tant civile que fiscale, de la SCI en matière de structuration, de restructuration et de transmission d'un patrimoine immobilier.
- Être en capacité d'identifier et de rédiger les clauses statutaires les plus importantes, en fonction du projet du client.
- Savoir prendre en charge un secrétariat juridique basique de SCI.

Contenu:

La SCI, outil de structuration et de transmission du patrimoine immobilier

- Structuration patrimoniale
- Restructuration patrimoniale par la vente à soi-même
- Transmission patrimoniale par le recours au démembrement de propriété

Les caractéristiques de la SCI

- Les apports et le capital social
- L'objet social
- La gérance de la SCI
- Les pouvoirs des associés
- Le régime fiscal de la SCI et des associés

Prérequis:

Aucun prérequis n'est exigé. Cependant, des connaissances sur les fondamentaux en droit des sociétés civiles et droit fiscal sont fortement conseillées pour suivre cette formation dans les meilleures conditions.

Page 1 sur 2

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement afin de tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Émargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation